

sPROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 18 FEVRIER 2013 à La ROCHE-sur-YON

Le 18 Février 2013, à 14 H 30, les 23 clubs du Coders 85 étaient invités à se réunir en Assemblée Générale Elective à la Maison des Sports de La ROCHE-sur-YON sur convocation écrite faite par le Comité Directeur en date du 29 Décembre 2013.

Il a été établi une fiche de présence signée par le président de chaque club ou son représentant.

La dite fiche de présence permet de constater que seul le club d'Apremont n'est pas représenté.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour

Présidée par Jean EVEN, la séance est déclarée ouverte à 14 H 40

INTERVENTION DU PRESIDENT

En préambule, le président tient à remercier 4 membres du Bureau, qui ne désirent pas reprendre du service pour 4 années supplémentaires : la secrétaire-adjointe : Marie CHAUSSE, le secrétaire : Gildas CHARBONNIER, le trésorier-adjoint : Guy TEXIER et le vice-président : André DEVINEAU. Un cadeau a été offert à chacun pour les remercier des services rendus depuis de nombreuses années.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Mesdames et Messieurs les présidents ou leurs représentants, chers amis et adhérents, bonjour et bienvenue pour cette dernière Assemblée Générale de cette mandature. Je tiens à remercier nos invités d'avoir répondu à notre invitation. Pour nous, c'est un témoignage de sympathie

Guy RAYER, trésorier de la FFRS et représentant Bernadette Guy, présidente de la Fédération

Annick LOVIAT, présidente du Coders de Loire-Atlantique

Annick MOINET, présidente du Coders de Mayenne et membre du Comité Directeur de la FFRS

Charles LECOUBLE, président du Coders de la Sarthe jusqu'au 7 Février dernier

Dominique BELAUD chargé de relations publiques au Crédit Mutuel et notre interlocuteur

François APPREMONT, délégué régional de la Sacem.

Je vous prie par contre d'excuser celle et ceux qui n'ont pu honorer notre invitation : Estelle LEPRETRE, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Vendée.

Laurent PINEAU, directeur général adjoint de la communication du Conseil Général de Vendée.

Joël CHAILLOU, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée

En effet, cette Assemblée Générale marque la fin de cette mandature 2009-2013 et ouvre une nouvelle période de 4 ans qui correspond à la nouvelle olympiade, la précédente ayant pris fin à la clôture des Jeux Olympiques de 2012

RAPPORT MORAL (par le président Jean EVEN)

Cette A.G. revêt un caractère un peu particulier, car c'est la dernière de la mandature 2009-2013 et selon les souhaits de certains de ne pas se représenter, une nouvelle équipe va prendre le relais pour une durée de 4 ans.

Suite à la démission de Jacky PEGEOT au 1^{er} Janvier 2008, j'ai assuré en tant que vice-président, la présidence de ce Comité et cela jusqu'à l'AG du 5 Mars 2008, au cours de laquelle j'ai été élu président en étant conscient de la tâche qui m'attendait. Mais le chemin était déjà tout tracé par mes prédécesseurs, car quels qu'ils soient, ils ont tous œuvré pour que notre Comité devienne ce qu'il est ; nous pouvons leur rendre un bel hommage ainsi qu'à ceux qui faisaient partie de leurs équipes

Que de chemin parcouru depuis la création de notre Comité en 1984 où il comptait seulement 206 adhérents. Il a connu une courbe ascendante constante jusqu'en 2000 où brutalement le nombre d'adhérents a diminué, heureusement que cette baisse n'a été que temporaire.

Notre Comité se porte bien car nous sommes actuellement, à quelques unités près, 5 335 licenciés, soit 1 660 de plus par rapport à Juin 2009 (3 695), donc une augmentation de 45%, mais loin du score du Comité de la Sarthe qui a raté de peu les 100%, leurs effectifs sont passés de 830 fin 2008 à 1 630 actuellement. Il faut dire que ces pourcentages ne sont que relatifs, car plus les chiffres sont élevés, plus les pourcentages deviennent faibles.

Si notre Comité est ce qu'il est actuellement, c'est-à-dire le 1^{er} au niveau national et représentant près de 45% de l'effectif du Comité Régional des Pays de Loire, c'est surtout grâce à vous Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents qui avez, par votre dynamisme, vos mises en place de nouvelles activités, votre accueil chaleureux, su attirer les nouveaux retraités qui sont nombreux à venir finir leurs jours dans notre beau département de la Vendée.

La moyenne d'âge de nos adhérents est assez élevée et il nous faudra veiller à ce que la cohabitation entre cette tranche et celle des nouveaux qui arrivent, se passe dans les meilleures conditions possibles car les nouveaux retraités sont de plus en plus exigeants et auraient tendance à être plus consommateurs qu'acteurs. C'est pour cette raison que l'accueil des nouveaux doit être un moment privilégié.

Nous pouvons également remercier notre ami André DEVINEAU qui grâce à ses racines yonnaises et son carnet d'adresses bien étoffé a permis la création de 2 clubs et de 2 entités dans deux autres associations, ce qui a permis de désengorger le club de La Roche qui compte tout de même 836 adhérents.

Ce n'est pas pour autant que la vie de notre Comité est un long fleuve tranquille car il n'y a pas que des motifs de satisfaction. Ce serait vraiment trop beau et trop idéaliste. Ne nions pas les quelques foyers de conflits qui s'allument çà et là. L'incompréhension, les

polémiques stériles, l'absence d'écoute sont souvent à l'origine de ces situations conflictuelles.

Que doit-on faire, que dire ?

Nos associations locales constituent le lieu d'activités essentiel de nos adhérents. Alors, ne faut-il pas, tout simplement, rappeler les valeurs fondamentales de notre fédération qui s'appuient sur la convivialité, la solidarité, la générosité et le lien social.

Notre mandature s'achève ; nous avons amélioré notre fonctionnement, mais il nous reste beaucoup à faire et améliorer ce que nous avons commencé : tout d'abord notre communication. La diffusion de notre « Bulletin d'Informations » ne convient pas à tous, il nous faut trouver un autre moyen pour communiquer avec nos adhérents. Il est vrai qu'en 2009 nous avons dit que nous créerions un site »internet ». Cela ne s'est pas fait soit par faute de moyens ou faute de volonté.

Nous ne devons pas nous endormir sur nos lauriers, le développement et la communication doivent être permanents, cela devra être la priorité de la nouvelle équipe.

Nos journées interclubs connaissent généralement de beaux succès ; mais ne devrions-nous pas revoir le calendrier de celles-ci pour qu'elles ne soient pas trop rapprochées les unes des autres (en 2012, nous en avons eu 3 en l'espace d'un mois et demi).

Nous avons également souhaité modifier les cadences de nos rencontres amicales (surtout tennis de table et tennis rebond) car nous avons constaté un certain désintérêt de la part de nos adhérents, soit certaines se chevauchent, bien souvent par manque de concertation ou à cause de l'éloignement. En somme, il nous reste encore beaucoup de points à améliorer.

Un autre point que nous n'avons pas abordé jusqu'à présent : celui de faciliter l'accès aux handicapés à nos structures, du moins pour certaines activités. C'est une demande forte des pouvoirs publics et plus particulièrement de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui propose des formations aux associations qui souhaitent s'investir dans cette action. Je sais que notre fédération n'y était pas favorable. Quelle est sa position maintenant ? Guy Rayer pourra peut-être nous en parler en fin d'AG

En 2010, nous avons participé à une conférence débat sur les maladies cardiovasculaires en partenariat avec les « Mutuelles de Vendée ». Il nous faut renouveler cette expérience en proposant d'autres thèmes qui intéressent nos seniors et ils sont demandeurs car tout ce qui touche la santé, ils sont preneurs

Nous allons parler un peu de la formation, mais je serai assez bref car vous trouverez, dans le dossier qui vous a été remis, le bilan de ces 4 dernières années, tant sur l'aspect quantitatif que sur celui des coûts.

Il est vrai que nous disposons actuellement de près de 300 animateurs sur notre département, c'est peu par rapport à notre effectif, cela ne représente qu'un pour 17 adhérents, alors que notre fédération conseille 1 pour 10 ou 12...nous sommes loin du compte.

Et pourtant, notre politique de formation, basée sur le bénévolat est l'un de nos principaux atouts avec les pratiques multisports.

Avoir des animateurs confirmés pour encadrer les différentes activités qui sont pratiquées dans nos associations est une source de tranquillité et de sécurité pour nos

présidentes et présidents car en cas d'incident ou accident, ce que nous ne souhaitons bien sûr pas, les démarches administratives de tout genre sont plus rapides et entraînent moins de complications.

Le nouveau cursus de formation mis en place début 2012, risque peut-être à terme, de diminuer le nombre de nos candidats à une formation d'animateur, car avant d'obtenir un brevet d'animateur, il faudra se déplacer 4 fois : FCB, PSC1, M1 et M2 ; mais je crois que ce phénomène est bien spécifiquement français, c'est-à-dire remplacer ce qui fonctionne bien par autre chose. Guy Rayer de notre fédération pourra peut-être nous en dire plus sur la raison de ce changement.

Nous commençons à initier un autre type de formation, la « formation continue ». Nous n'avons pas entendu, au niveau de notre comité les conseils de qui que ce soit. Le 5 Février dernier a eu lieu une journée de formation continue de l'activité gymnastique à Chantonay et j'en profite pour remercier Danièle Puaud, la présidente, pour l'organisation de cette journée qui a été une réussite à tout point de vue. Une clé USB, contenant une quinzaine de documents fournis par la CTN Annick Robin sera remise gracieusement à tous les participants pour qu'ils puissent mettre en application dans leur club respectif ce qu'ils ont appris lors de cette journée.

J'envisage pour 2013, si du moins vous me faites encore confiance, une journée de formation continue pour l'activité « Marche Nordique », car après l'accident mortel de Novembre 2012, je n'aurai la conscience tranquille que lorsque j'aurai la certitude des méthodes techniques à utiliser pour certains types de parcours, les méthodes diffèrent selon les instructeurs.

Je regrette beaucoup que suite à cet accident, je n'ai eu aucune nouvelle de la FFRS car j'avais averti la Présidente et la DTN ; de la présidente je ne suis pas étonné du tout, par contre de la DTN, oui

Un petit mot sur notre Comité Régional. L'équipe technique fait un gros travail, surtout la commission « Formation » qui doit préparer le calendrier des formations de l'année, avec bien sûr, la bénédiction de la Direction Technique. Un petit souci pour moi, le temps entre le début et la fin de la formation, quelquefois 1 an, c'est long pour des bénévoles qui veulent s'investir.

Une autre réussite, la journée des « 30 ans » de notre Fédération jumelée avec les 20 ans du Corers. Une journée mémorable qui a rassemblé quelques 2 200 licenciés venus des 5 départements des Pays de Loire. Bravo à son président André

Au niveau FFRS, quels ont été les faits marquants ? On commence par le plus mauvais : l'augmentation de la cotisation de 3 euros sur 3 ans.

Le rejet de la modification de l'appellation de notre Fédération en 2010.

La modification des statuts rejetée lors de l'AG 2012 à Collonges la Rouge, particulièrement pour un article très contesté alors que d'autres étaient plus justifiés et cela par manque de transparence et de concertation de notre Comité Directeur Fédéral et pourtant, dans son projet en 2009, lors de son élection, Bernadette Guy, notre présidente,

avait promis de faire participer toutes les instances de la Fédération : Comités régionaux, départementaux et clubs, à la vie de la fédération. La FFRS a été créée par les retraités, c'est vrai - pour des retraités, c'est vrai pour l'instant - et avec les retraités, ce dernier point ne l'est plus

Un autre point que j'allais oublier : la mise en place de l'Agrément Tourisme pour être en conformité avec la loi modifiée en 2009, mais qui au niveau de la Vendée pose un petit souci : l'interprétation que l'on peut faire entre « séjours occasionnels » de la loi modifiée 2009. Peut-être Guy Rayer pourra-t-il nous éclairer à ce sujet.

Je ne pourrai terminer mon rapport moral sans remercier nos partenaires privilégiés autres que la FFRS et le Comité Régional.

Tout d'abord, le CDOS de Vendée, toujours présent pour faciliter le fonctionnement de notre Comité (mise à disposition de salles pour nos réunions, comme aujourd'hui ces 2 salles, plus la salle de convivialité au 5^{ème} étage où nous pourrions boire le verre de l'amitié à la fin de l'AG). Il fait également l'intermédiaire entre nous et le Conseil Général pour les dossiers de demande de subventions pour notre formation, environ entre 3 500 et 4 500 € par an, selon bien sûr le nombre de journées de formation, tâche qui avait été confiée et faite avec beaucoup de sérieux par notre ami Guy Texier. Merci Guy.

Le Conseil Général qui en plus des aides citées ci-dessus, nous octroie, pour notre fonctionnement, une somme d'environ 1 900 €. Il est clair qu'il nous faut préparer les dossiers et je tiens à remercier André Rocher, notre trésorier qui m'aide beaucoup.

La DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), après étude de notre dossier préparé par moi-même et André, nous accorde une subvention qui est variable d'une année sur l'autre, comprise entre 3 500 et 3 800 €, comme quoi il faut se battre pour obtenir quelque chose.

Je n'oublierai pas le Crédit Mutuel Océan de La Roche qui nous fait bénéficier de certaines prestations et nous accompagne dans nos manifestations.

Je vous remercie de votre attention

RAPPORT d'ACTIVITES (par le secrétaire Gildas CHARBONNIER)

NOS CLUBS

Nous sommes 23 clubs à ce jour (6 présidentes et 17 présidents). Notre dernier né : le club de La FERRIERE se développe très rapidement puisqu'il compte déjà presque 100 adhérents (98 au 1^{er} Février)

Le très gros club de La Roche, avec la participation active de son président, a essaimé dans la couronne Yonnaise, donnant naissance aux clubs d'Aubigny, Dompierre, Venansault et La Ferrière.

Nos clubs plus anciens fêtent déjà leurs 20 ans et même leurs 25 ans. Pour marquer cet anniversaire, le Coders leur accorde une subvention de 200 € (avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2012). Seule condition pour en bénéficier : en avertir le président du Coders en mentionnant la date d'enregistrement du club au J.O.

Quant à notre Coders, il soufflera ses 30 bougies en 2014

Depuis 1 an, plusieurs clubs ont changé de président(e) :

Brétignolles (Jean-Michel AZAMBOURG a succédé à Yolande ARMENTI)
St Gilles (Christian PAUGAM a succédé à Jean EVEN)
Fontenay (Anne-Marie MERCIER a succédé à Lucien BORGHI)
Olonne (Jean-Luc POUPART a succédé à Edwin WASCHKOWSKI)
Le Poiré (Jean-François FOURNIER a succédé à Joseph REMAUD)

FORMATION

En 2012, de nombreux Vendéens ont suivi des stages de formation
UF 1 : 22 FCB : 38 UCC4 : 53 AS : 6 soit un total de 119

Formation des dirigeants

Cette journée s'est déroulée le 27 Novembre 2012 à La Roche-sur-Yon. 29 personnes y ont participé. Cinq modules y ont été traités : la formation (par Annick MOINET et Claude DELMOTTE) - la trésorerie (par André ROCHER) - la vie d'un club (par André DEVINEAU et Charles LECOUBLE) - agrément tourisme et Sacem (par Jean EVEN) - .info médicale « bien dans son corps, bien dans sa tête » (par le docteur Jean-Yves GUILLET). Tous ont apprécié ce type d'intervention

Formation continue

Le 5 Février 2013, sous l'égide du Coders, les animateurs de gym de 7 clubs vendéens se sont retrouvés à Chantonay.

Matinée : réservée à l'évocation des objectifs généraux de la Gym à la Fédé au travers du concept « Sport, Senior, Santé » et aux moyens de les mettre en application dans les séances

Après-midi : place à l'activité physique sur des exercices physiques plus ciblés, plus particulièrement sur les échauffements, les étirements, le renforcement musculaire.....
Comment utiliser la musique en support plus ludique.
Des documents écrits, remis à chacun, permettront d'approfondir cette formation enrichissante aux dires de tous

AGREMENT TOURISME

Le 25 Avril 2012, notre Comité Directeur s'est réuni pour débattre sur le sujet de l'Immatriculation Tourisme. A l'unanimité, l'Assemblée a autorisé notre président à demander l'extension de l'Immatriculation Tourisme pour notre Comité.

BULLETIN d'INFORMATION

Lors de notre dernière réunion le 14 Janvier dernier, il a été décidé de mettre fin à sa parution.

JOURNEES INTERCLUBS

Ces journées connaissent toujours le même succès. Voilà ce qui a été fait depuis notre dernière AG du 12 Mars 2012

21 Mars : LE POIRE-sur-VIE
25 Avril : LA ROCHE-sur-YON
2 Mai : St GILLES CROIX de VIE
23 Mai : OLONNE-sur-MER
13 Juin : St JEAN de MONTS

RAPPORT FINANCIER (par le trésorier André ROCHER)

Projeté sur écran, le rapport financier est commenté par le trésorier. Ce rapport fait apparaître un solde créditeur de 10 347, 62 €

La trésorerie est saine. A ce jour, voici l'état de nos avoirs :

Solde sur compte courant : 20 316, 56 €

Compte livret : 27 149, 96 €

Cela représente une certaine somme, mais notre trésorier rappelle qu'il n'y aura plus de rentrée d'argent avant Juin et qu'il faudra régler les stages de formation et autres frais.

A l'unanimité moins une abstention, ce rapport a reçu l'approbation de l'Assemblée

Intervention des vérificateurs aux comptes

Annick CHESNAIS-FERRE nous fait part du compte-rendu établi par elle-même et Philippe CHAILLOU

Chargés de mission de vérificateurs aux comptes, nous nous sommes rendus le mardi 29 Janvier 2013 à la Maison des Sports de La Roche-sur-Yon, siège social du Coders 85 où nous avons pu effectuer notre mission.

La comptabilité tenue par André ROCHER est sans reproches

Nous avons vérifié les comptes financiers ainsi que les pièces comptables pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2012.

Nous n'avons pas décelé d'anomalies et nous pouvons donc certifier conformes et véritables les comptes de l'exercice au 31 Décembre 2012 se soldant par un solde positif de 10 347,62 €

Remarques : il serait souhaitable cependant et même fortement recommandé que, sur les notes de frais pour tous déplacements, soit indiqué le motif du déplacement et que soient apposées sur le document, les 2 signatures : celle du président et celle du trésorier, avant remboursement

Inventaires : 24 cannes (golf) - 7 paires de bâton marche nordique - 1 vidéo-projecteur

Quitus est alors donné au trésorier

DESIGNATION DE 2 VERIFICATEURS AUX COMPTES

Annick CHESNAIS-FERRE et Philippe CHAILLOU acceptant de poursuivre leur mission, ont, à l'unanimité, été reconduits dans leur fonction

INTERVENTION de Claude DELMOTTE (instructeur fédéral)

Claude nous rappelle l'importance de la formation et qu'il y a eu une transition cette année : L'UF1 a été supprimée et remplacée par la FCB (Formation Commune de Base)
L'UCC4 devient le M1 (Module1) quant à la formation AS (Accompagnant Sportif) elle ne connaît guère de succès .

Puis il nous donne le nombre de stagiaires du Coders 85 ainsi que ceux des autres Coders des Pays de Loire qui étaient tous représentés à notre AG par leur président(e)

Coders 85 : 119 stagiaires Coders44 : 57 stagiaires Coders 53 : 74 stagiaires
Coders72 : 87 stagiaires 1 club du 49 : 7 stagiaires

Progression du nombre de stagiaires. En 2010 :330 - en 2011 :403 - en 2012 :538
Au 18 Février 2013, pour les Coders Pays de Loire on arrive déjà à 260 formations

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Par courrier précédant l'AG, le secrétaire avait rappelé aux clubs l'article 2 du Règlement Intérieur qui stipule que le Comité Directeur est composé :

- de membres désignés par les clubs (1 par club)
- de membres élus (au nombre de 8)

Chaque club a reçu à son arrivée un nombre de bulletins de vote correspondant aux nombres de voix auxquelles il avait droit suivant le barème officiel de la FFRS. Chaque bulletin portait le nom des 9 candidats qui se présentaient (classés par ordre alphabétique) :

BELLANGER Pierre (St Laurent-sur-Sèvre) - EVEN Jean (St Gilles) - GUIN Catherine (Olonne) - JOUFFRIT Bernard (La Roche) - MERCIER Jacques (St Jean de Monts)
PEGEOT Jacky (Brétignolles) - PICARD Christiane (La Roche) - THEVENIN Dominic (Olonne) - VAUTRIN Daniel (St Gilles)

Résultat des élections à bulletin secret

Inscrits : 136 Votants : 135 Bulletin nul : 0 Bulletin blanc : 0

Sont élus : BELLANGER Pierre (129 voix)	MERCIER Jacques (134 voix)
EVEN Jean (103 voix)	PEGEOT Jacky (134 voix)
GUIN Catherine (122 voix)	PICARD Christiane (125)
JOUFFRIT Bernard (124 voix)	VAUTRIN Daniel (120)

N'a pas été élue : THEVENIN Dominic (89 voix)

Résultat certifié exact par les scrutateurs : TEXIER Guy (Chantonay) - METZ Michel

(Brétignolles) - CHAUSSE Marie (La Roche)

Le Comité Directeur est donc composé :

Des 23 représentants de chaque club

Des 8 élus

Des membres de droit : Claude DELMOTTE (instructeur Fédéral) et le docteur Jean-Yves GUILLET (médecin licencié)

ELECTION DU PRESIDENT

Pour la première fois, 2 candidats briguaient le poste de président : Claude DELMOTTE et Jean EVEN le président sortant. Les 31 membres du Comité ont donc voté à bulletin secret pour choisir l'un des deux. Résultat du vote : Jean EVEN (17 voix) élu, Claude DELMOTTE en ayant obtenu 14

Après quoi, pour respecter nos statuts, le Comité Directeur propose ce choix à l'Assemblée . Par vote à bulletin secret, cette dernière ratifie ce choix par 33 oui contre 18 non.

Jean EVEN est donc maintenu dans ses fonctions pour 4 nouvelles années.

ELECTION DU BUREAU

Election de 2 vice-présidents

Deux candidats seulement se sont manifestés et donc été élus : Christiane PICARD et Jacky PEGEOT

Secrétaire et secrétaire-adjoint :

A l'unanimité, ont été élus : Daniel VAUTRIN (secrétaire) et Bernard JOUFFRIT (secrétaire-adjoint)

Trésorier et trésorier-adjoint

André ROCHER, trésorier sortant a été reconduit dans ses fonctions. Sans candidat, le poste de trésorier-adjoint n'a pas été attribué

Représentant leurs pairs

Jacques MERCIER et Pierre BELLANGER occuperont ce poste

Membre de droit : Claude DELMOTTE (instructeur fédéral)

INTERVENTIONS DES INVITES

Dominique BELAUD (Crédit Mutuel Océan)

Vous deviez avoir un interlocuteur jeune et dynamique du CMO et vous avez un représentant aux cheveux grisonnants en fin de carrière et peut-être un futur adhérent à la Retraite Sportive nous dit-il en préambule.

Il a noté la bonne santé de notre Comité avec 5 371 licenciés et relevé les mots de convivialité, de lien social, des mots qui reviennent souvent également au Crédit Mutuel lequel met tous les ans une enveloppe pour les clubs et les Comités de Vendée

En conclusion, Mr BELAUD s'engage à rembourser les 40,20 € de frais de service bancaire et promet de faire quelque chose pour les 30 ans du Coders 85

Guy RAYER (trésorier de la Fédération) représentant Mme GUY présidente de la Fédé

Mr RAYER se dit honoré de représenter la Fédération à notre Assemblée Générale. Il apporte le salut fédéral et dit être à notre écoute

Il a noté un certain nombre de choses qui nous tiennent à cœur, particulièrement :

L'accès des handicapés à nos clubs

Le cursus de formation

L'Immatriculation tourisme. Il précise que ce n'est pas un agrément, que chaque club, chaque Coders a la possibilité d'y adhérer ou de ne pas y adhérer, il n'y a pas d'obligation formelle.... et se dit prêt à répondre à nos éventuelles questions.

L'augmentation de la cotisation. La cotisation fédérale a augmenté par ce que, tous les ans, la subvention du Ministère des Sports diminue et il nous cite des chiffres (148 323 € en 2011 et 134 523 € en 2012). C'est la raison pour laquelle à une AG de la Fédé fut votée une augmentation de 1 € par an sur 3 ans afin d'être le moins tributaire possible des pouvoirs publics.

Après son intervention Guy RAYER répond aux questions qui lui sont posées : *Retards de règlement.* Les dossiers passent par une organisation administrative et s'il manque le moindre détail , ces dossiers sont bloqués , ce qui explique le retard. Autre excuse invoquée : une seule comptable..... pour 67 000 adhérents ; ceci explique cela.

Immatriculation Tourisme. Jacques BOISDE, vice-président du club de St Gilles Croix de Vie est invité à monter à la tribune pour donner sa version sur ce sujet. Pour lui une seule interrogation : est-on ou pas soumis à l'Immatriculation Tourisme. ? Il semble en vouloir à la Fédération qui pour lui, semble afficher un mépris total de ses adhérents de base, le texte qu'il nous lit intitulé « fiction ou réalité » en témoigne.

Pour Guy RAYER, ce genre d'intervention ne devrait pas avoir lieu, mais ajoute-t-il, elle existe et je la prends en compte. Il regrette cependant qu'il y ait un certain mépris dans cette démarche et se dit désolé que ça ce soit passé comme cela entre Jacques BOISDE et ses différents interlocuteurs.

Le trésorier de la Fédé dit qu'il n'est pas en possession des textes cités en référence par le vice-président du club de St Gilles et que les siens sont ceux qui ont été communiqués au CD, qui a pris une décision et qui ont été distillés aux clubs.

Pour clore la discussion, Guy Rayer nous dit qu'il n'est pas là pour régler le problème dans l'immédiat parce qu'il ne peut pas apporter une réponse aujourd'hui..... il n'a pas tous les éléments en sa possession. Il assure Jacques BOISDE qu'il sera très attentif à son dossier.

François APREMONT

Directeur régional de la Sacem depuis 18 mois, il commence par féliciter le président pour sa réélection.

Ce qu'est la SACEM : c'est une Société fondée et dirigée par les Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique. C'est une société qui évolue et se modernise tout en conservant son état d'esprit et son rôle qui est celui de : collecter des droits d'auteurs et ensuite les répartir

La Sacem est en train de mettre en place des déclarations de programme par internet pour les concerts et toujours dans le cadre de la modernisation, à l'avenir (ce n'est pas encore possible) il y aura la possibilité de payer en ligne. A ce sujet, notre interlocuteur pose la question de savoir s'il y aurait beaucoup d'associations susceptibles de payer de cette façon.

La Fédération paie une redevance globale (69 609 €) pour les activités de danse nous dit notre trésorier fédéral Mr RAYER et il aimerait savoir si les clubs paient encore en plus. Réponse : bien sûr. Il existe une centralisation pour les activités de danses mais par contre, tout ce qui est repas dansant ou bal, variable pour chaque club, on ne peut pas faire payer forfaitairement la Fédération.

Forfaits libératoires. Il y a un peu plus d'un an, par souci de simplification, la Sacem a mis en place des forfaits libératoires pour petites manifestations (budget inférieur à 2 000 € ou repas dansant rassemblant moins de 200 personnes) ce qui permet au trésorier de savoir à l'avance le montant des droits d'auteur qui vont être réclamés et de le régler avant la manifestation. Si celle-ci venait à être annulée, le club serait remboursé. Intérêt du forfait libératoire : 1) on connaît le montant des droits avant la manifestation, 2) il n'y a plus de contrat à remplir 3) il n'y a plus de bordereau de recettes à envoyer

Pour les manifestations supérieures à 2 000 €, on n'entre plus dans ce système. Le seul élément qu'on peut alors demander, ce sont les programmes

La Sacem est la seule société au monde nous dit Mr APREMONT, qui répartit à plus de 75% , œuvre par œuvre, les droits perçus pour ne pas léser les plus petits auteurs. C'est un esprit mutualiste d'auteurs qu'elle tient à conserver.

Confrontée à des systèmes et des frais de gestion, la Sacem se doit d'être de plus en plus performante, c'est la raison pour laquelle elle n'a plus de bureaux dans chaque département...on regroupe et on centralise

Réponse à question.

Un responsable de club s'étonne que, d'une année sur l'autre, pour événements strictement identiques, les frais de droit d'auteurs aient pratiquement doublé passant de 90 à 160 €

Mr APREMONT demande si c'est avant ou après le nouveau système mis en place. Le système forfaitaire a été créé il y a quelques années pour des salles de moins de 300 m². Puis ce forfait a été généralisé jusqu'à des séances de 2 000 € de budget. Le forfait étant un montant fixe n'est plus calculé par rapport à ce que l'on déclare et si dans 98% des cas il n'y a aucun souci restent 2% ou ça pose problème. Le forfait a un avantage indéniable c'est la simplification, mais au niveau de l'équité ça laisse quelquefois à désirer. Il est alors conseillé de prendre contact avec le Bureau de la Sacem à La Roche-sur-Yon.

REPRESENTATION au COMITE DIRECTEUR du CORERS.

Après vote à bulletin secret 4 membres de notre Coders ont été élus pour représenter la Vendée au sein du CORERS Pays de Loire. Ce sont : Philippe CHAILLOU - André DEVINEAU - Catherine GUIN - André ROCHER

A ces 4, il faut ajouter Jean EVEN qui est membre de droit en tant que président du Coders 85

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 H 30, chacun étant invité à partager le verre de l'amitié.

Le président
Jean EVEN

le secrétaire
Gildas CHARBONNIER